



Signataires : Thierry Cerutti, Daniel Sormanni, Françoise Sapin, Ana Roch, Jean-Marie Voumard, François Baertschi, Sandro Pistis, Francisco Valentin, Florian Gander, Gabriela Sonderegger, Danièle Magnin

Date de dépôt : 18 août 2022

Proposition de résolution **pour en finir avec la double imposition de la TVA sur les carburants** *(Résolution du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale)*

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
vu l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 ;
vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;
vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 décembre 1985,

considérant

- la hausse délirante des produits énergétiques en Suisse depuis le déclenchement du conflit russo-ukrainien ;
- le cynisme de la situation actuelle, qui voit la Confédération augmenter ses recettes fiscales en prélevant davantage de TVA grâce aux au renchérissement des carburants, sur le dos des ménages de l'ensemble du pays, déjà très impactés financièrement ;
- le principe de bienséance qui devrait commander à l'Etat de ne pas noyer son peuple sous des taxes, plus encore en période de crise ;
- les incertitudes du marché énergétique liées à la situation géopolitique actuelle, qui risquent potentiellement d'amener très prochainement des prix à la pompe à 3 francs pour un litre d'essence et qui devraient inciter les législateurs cantonaux et fédéraux à anticiper en soutenant dès à présent des mesures financières d'allègement en faveur de la population,

demande à l'Assemblée fédérale

de procéder à la modification de la loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée (LTVTA), afin que la Confédération renonce à la perception de la TVA sur les taxes et impôts qui touchent les carburants.

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'enlisement du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine n'en finit plus de faire ressentir ses effets pervers sur le reste du monde. Pour la Suisse, les conséquences sont principalement économiques, avec une hausse des coûts de l'énergie et des prix à la pompe qui prennent l'ascenseur.

De l'aveu même de l'actuel président de la Confédération, « il est impossible de prévoir pour combien de temps et à quel point » la Suisse sera affectée par ce conflit¹. Très occupé, il est vrai, à soutenir les trains de sanctions contre l'un des deux belligérants, une partie du Conseil fédéral en a presque oublié de se préoccuper d'abord et avant tout du sort des millions de travailleurs de leur propre pays, qui se retrouvent donc pris au piège au moment de faire le plein dans les stations-service.

Il est probable cependant que, pour la majorité du peuple suisse, les véritables enjeux du conflit entre la Russie et l'Ukraine résident moins dans la volonté de sanctionner les acteurs que dans celle de s'impliquer en faveur d'une résolution pacifique du litige actuel, en limitant au maximum les conséquences financières supportées actuellement par la population au niveau national.

Cette volonté singulière et inefficace d'à la fois s'ériger en arbitre et d'être partie prenante dans une guerre interétatique dessert nos intérêts nationaux, tout en donnant l'illusion du contraire dans les faits. L'issue du conflit étant totalement incertaine, il conviendrait dès lors que les Chambres fédérales reprennent la main, en agissant là où des résultats probants pourront être obtenus, par exemple en votant le renoncement, pour la Confédération, de percevoir de la TVA à 7,7% sur les carburants déjà taxés.

Cela permettrait, tout en limitant la hausse des coûts de l'énergie en lien avec l'instabilité de la situation géopolitique actuelle, d'atténuer au moins en partie, et sur le long terme, les effets indésirables de l'inflation de l'approvisionnement énergétique dans le pays, ce qui constitue une préoccupation majeure pour l'ensemble de nos concitoyens.

Par ailleurs, il est totalement déconvenant de voir la Confédération réaliser des profits sur le dos des ménages suisses, à l'heure où ceux-ci se voient forcés de se serrer la ceinture pour maintenir leur pouvoir d'achat,

¹ Article du journal *Le Temps* publié le 18 mars 2022, en ligne à l'adresse : <https://www.letemps.ch/opinions/ignazio-cassis-suisse-un-pays-lequel-on-compter>

aujourd'hui mis à rude épreuve. Car plus les prix des carburants sont élevés, plus l'Etat augmente ses recettes fiscales, ce qui est parfaitement incongru.

A situation exceptionnelle, des mesures exceptionnelles sont de mise et nous en appelons par conséquent aux Chambres fédérales, afin qu'elles enterrent définitivement cette taxe sur les taxes des produits pétroliers, idéalement, avant que ne soit franchie la barre fatidique des 3 francs pour un litre de carburant.

Par voie de conséquence, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir le renvoi à Berne de la présente proposition de résolution.